

l'évolution de l'urbanisation. Dans le cadre de l'entretien des abords de la voirie et des chemins ruraux, la commune a inscrit au titre des investissements l'achat d'une cureuse de fossés. Afin d'optimiser le fonctionnement de la salle Jean Moulin et de répondre aux besoins des associations, école et ALSH, l'équipement d'un écran projecteur a été validé.

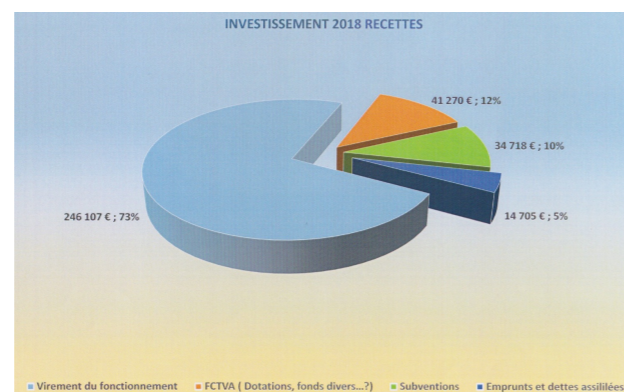
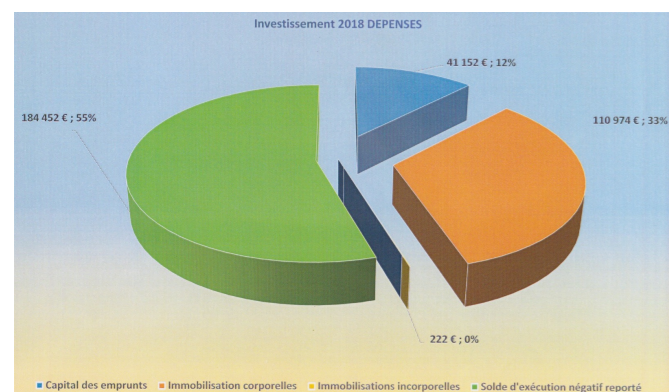
Investissements 2018 pour notre commune :

- Voirie communale : 15231€ (8878€ de subventions)
- Défense incendie : 12000€ (2500€ de subventions)
- Accessibilité : 12000€ (6000€ de subventions)
- Cureuse fossés : 7200€ (2400€ de subventions)
- Ecran projecteur : 3000€ (fonds propres)
- Petit matériel : 1500€ (fonds propres)
- Dépenses imprévues : 10000€

Dans le cadre des investissements à venir, le projet de stade multisports est budgétisé à hauteur de 58000€, pour une réalisation en 2019.

2018 va permettre de finaliser le dossier administratif au niveau de l'Agglo et de la Région afin d'obtenir les aides de l'Europe à hauteur de 80% HT de l'investissement.

- Section investissements 2018



Le budget primitif 2018 a été voté à l'unanimité.

Philippe TILLET
1er adjoint
Conseiller communautaire

Évènements à venir

Les Amis de Jugeals Nazareth

Fête du pain

Les 19 et 20 Mai 2018

Au four à pain de Malepeyre



Vente de pains
et pizzas le
samedi

Dimanche matin Rando pédestre 15km : 3€

Repas dimanche midi
Entrecôte / frites / dessert : 15€

Sur réservation uniquement au 06.15.42.69.78



Le Foyer rural de JUGEALS-NAZARETH a le plaisir de vous informer que le MARCHE D'ANTAN VIDE GRENIER aura lieu dans le Bourg de JUGEALS NAZARETH le dimanche 3 JUIN 2018.

Les inscriptions se font uniquement sur réservation. PRIX de l'emplacement 2€/ml. Inscription avant le 28 mai. Réception des exposants à partir de 6h30 le dimanche 3 juin 2018. Petite restauration et buvette sur place. Pour tous renseignements et réservations :

Contact M. NADIRAS Thierry. Tel 05 55 85 94 29.

Le Bulletin

Mai 2018



Le mot du Maire

Vous trouverez en détail les infos sur le compte administratif 2017 et le budget 2018 votés le 6 Avril dernier. Malgré la baisse des dotations de l'état subies depuis plusieurs années qui se stabilisent enfin pour 2018, la situation financière de notre collectivité est saine. Cette situation va nous permettre de continuer à investir sur de nouveaux projets, je ne rentre pas dans les détails, mon 1er adjoint Philippe Tillet dans un article spécifique l'a fait ainsi que Lucette Dupuy dans le compte rendu du conseil municipal. Une seule petite réflexion de ma part, je sais bien que nous devons être très vigilants sur nos dépenses de fonctionnement et j'y veille au quotidien ; néanmoins nous devons à l'avenir faire un effort sur la maintenance de notre bâti existant comme nous le faisons pour la voirie.

Je profite de cette tribune pour rappeler quelques règles pour le bien vivre ensemble. Je vous demande à nouveau de faire le maximum pour respecter les horaires et journées d'utilisations des engins à moteur. Respecter aussi la réglementation concernant les feux, le brûlage des déchets verts est toujours interdit bien sûr. Une déchetterie est à votre disposition à Montplaisir. D'autre part, vous pouvez aussi faire du composte.

Il y a aussi toujours beaucoup trop d'animaux en divagation, ceci est formellement interdit, les propriétaires s'exposent à des amendes ou à des récupérations à la fourrière. Cependant ce n'est pas une raison naturellement, pour faire du mal aux chats et chiens, ils n'y sont pour rien s'ils ont des maîtres qui ne respectent pas les règles. Je dis cela car certains événements intolérables se sont produits ces derniers temps. En effet des plaintes ont été déposées à juste titre par certains d'entre vous, suite à des tirs par armes à feu sur des animaux. Je dois préciser que cela a eu lieu hors période de chasse. Ce type de blessure a été confirmé par des certificats vétérinaires. Au-delà des plaintes je vous informe que je vais alerter la gendarmerie afin que, dans la mesure du possible ils exercent une surveillance, et cela aussi bien pour ces agressions inacceptables que sur la divagation, notamment de chiens dangereux pour les promeneurs.

Pour tous ces petits rappels, que je suis malheureusement obligé de faire, je compte sur votre sens des responsabilités et de civisme afin que je ne sois plus interpellé sur de tels faits.

Encore un dernier petit rappel de bon sens, je vous demande de redoubler de prudence lorsque vous circulez sur nos petites routes dans les hameaux et dans le bourg. Vous êtes encore trop nombreux à adopter des vitesses excessives. Nous avons tous des enfants ou petits enfants, soyons responsables. Néanmoins, je rappelle aussi aux parents que les voiries ne sont pas des aires de jeux, faisons le maximum pour protéger nos enfants, merci.

Pour rappel, au nom du conseil municipal, je vous invite à participer nombreux à la commémoration de l'armistice du 8 Mai 1945 mettant fin à la barbarie nazie. Plus que jamais, nous avons le devoir de mémoire. **Rendez-vous mardi 8 Mai à 11 heures au monument aux morts.** La cérémonie sera suivie du traditionnel vin d'honneur à la salle Roger Verdier.

Pour terminer, je demande à tous nos administrés qui n'ont pas encore retiré leur numéro d'habitation, de le faire le plus rapidement possible aux heures d'ouverture de la mairie. Toute fois si vous êtes dans l'impossibilité de venir, vous prévenez le secrétariat et un élu vous l'apportera, merci.

Gérard Bagnol
Le Maire

